

Règlement particulier

Définition :

Le MOTO CLUB TEAM ENDURO PASSION organise une épreuve d'Endurance tout terrain le 10 SEPTEMBRE 2017, sur la commune de Suzannecourt (52300) *Epreuve inscrite au calendrier du championnat Grand Est et Champagne d'endurance TT 2017 Moto*

Circuit :

La ligne de départ fait 300 mètres de long sur une largeur de 25 mètres. Le circuit est de type Endurance TT, une partie prairie, une partie boisée et une partie cross, il a une longueur de 12km et une largeur de 3 à 10 mètres

Pilotes admis :

Tous les pilotes âgés de plus de 15 ans au au 1^{er} janvier 2017, titulaires d'une licence délivrée par la FFM . Possibilité de faire un équipage avec 1 pilote de plus de 15 ans avec un pilote de 13 à 15 ans au 1^{er} janvier 2017, sur une 125cc maximum, avec 1h de pilotage consécutif maximum et obligation d'observer un temps de repos de 45min.

Equipage :

Nombre de pilotes roulant maximum admis : **250 moto**. Un équipage compte pour 1 pilote roulant et il comprend 2 pilotes avec 1 ou 2 machines.

Catégories :

MOTO 13 catégorie: DUO ELITE, SOLO ELITE, DUO, DUO JUNIOR, DUO VETERAN, DUO FEMININE, DUO LAJ , SOLO, SOLO JUNIOR, SOLO VETERAN, SOLO FEMININE, SOLO LAJ, 50cm3

Vétéran : être âgé au minimum de 37 ans au 1^{er} Janvier 2017

Junior : être âgé de moins de 23 ans au 1^{er} Janvier 2017

Un pilote ou équipage qui s'inscrit dans une catégorie ne pourra recevoir qu'une récompense.

Combinaison des duo : pour être dans les catégories Junior, Veteran, LAJ, Feminine et 50, les 2 pilotes doivent être dans la catégorie correspondante.

VET+JUNIOR ou VET/JUNIOR/LAJ+OPEN = OPEN

Est toléré LAJ vétéran +NCO vétéran= VETERAN ou LAJ Junior+ NCO Junior = Junior Ou LAJ Féminine + NCO Féminine = Féminine

Engagements :

Les engagements se font sur le site www.motott.fr

Les droits d'engagements sont fixés à **60 euros** pour les solos et à **120 euros** pour les duos. La clôture des engagements est fixée au Dimanche 3 septembre 20H. Au **dimanche 27 Aout 2017** majoration automatique de 10€ et aucun engagement ne sera remboursé sans présentation d'un certificat médical. Pour tout inscription avant le 1er Aout, 1 tee shirt offert à chaque pilote. (Taille à préciser à l'inscription)

Chronométrage :

Le chronométrage sera assuré par MotoTT. Le relai sera matérialisé par le transfert d'un brassard

Durée de l'épreuve :

1 manche de 6h en DUO et 3h en SOLO

Horaires :

Samedi 24 Septembre

14h à 18h : Vérifications administratives et techniques

Dimanche 10 Septembre

6h30 à 8h30 : Vérifications administratives et techniques **Endurance**

9h: Tour de reconnaissance

9h40: Mise en grille **QUAD**

10h : Départ Endurance

13h : Fin Solo

16h : Fin Duo

17h : Remise des prix **MOTO**

Vérifications administratives :

-Le pilote devra se présenter avec sa licence 2017+confirmation engagement+ autorisation parentale pour les mineurs

ATTENTION NOUVEAU POUR LES LICENCES A LA JOURNEE

Il faut remplir votre licence via le site FFM au moins 72H avant la course et faire tamponner le document par votre médecin. A partir de cette année il n'y a plus de licence a la journée papier (sur toute les épreuve en France)+ un chèque de 70€ à l'ordre de **TEAM ENDURO PASSION**

Vérifications techniques :

- Le pilote devra se présenter au contrôle technique avec son casque homologué obligatoire (étiquette ECE02205) ainsi qu'un gilet intégral homologué norme EN 14021 ou EN1621-1 ou EN 1621-2. Tear-off INTERDIT car espace NATUREL. Il est Recommandé d'utiliser les roll-off.
- **Les Motos** doivent être conformes au règlement technique du Championnat de France d'endurance moto sans oublier :
 - présenter des numéros conformes
 - pot d'échappement ne devra excéder 112 décibels maxi
 - elle devra être équipée d'un dispositif « coupe circuit »
 - une protection de guidon type mousse
 - les béquilles sont interdites
 - Toute machine ou équipement non conforme, empêchera le départ du pilote et le droit d'engagement ne sera pas remboursé

Equipement :

Les pilotes devront être équipés d'un équipement minimum : casque et protection dorsale homologué (voir homologation dans paragraphe "vérification technique"), bottes de protection typé cross, gants de protection, pantalon et maillot de protection typé cross..

Environnement :

Pour le respect de l'environnement, il est interdit de jeter les débris sur place. Les tapis environnementaux sont obligatoires au parc coureur et au stand. Un bidon de récupération des huiles usagées sera mis à disposition sur le parc coureur

Essais :

Des essais libres obligatoires seront organisés à. Ils ne seront ouverts qu'aux machines ayant été acceptées au contrôle technique. Chaque pilote devra parcourir au minimum un tour de reconnaissance sans lequel la participation à la course sera refusée et le droit d'engagement ne sera pas remboursé

Départ :

Les machines devront être mises en place 15 minutes avant le départ aux emplacements prévus
Pour les Moto, duo en premiers suivi des solos. L'ordre de départ se fera suivant la position au championnat de champagne et grand Est puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le départ sera donné de façon " DEPART EN VAGUE" et **se fera moteur arrêté avec la main droite sur la tête.** Ordre de départ suivant classement pilote championnat puis suivant résultat de l'année précédente, puis par ordre d'inscription.

Vague de 20 pilotes, 30 secondes entre chaque vague

Zone de relai:

Des stands de 3mx3m seront mis à disposition. L'espace parc coureur sera en enfilade des stands. La présence d'enfants sera interdite dans la zone des stands.

Ravitaillements :

Le ravitaillement se fera impérativement **moteur arrêté**, sur un **tapis environnemental**.

Fin de course :

Une fois le temps de la durée réglementaire de la catégorie en compétition écoulé, la course sera considérée comme terminée et l'abaissement du drapeau à damier se fera sur le premier pilote classé.

Réclamations :

Les réclamations doivent être posées conformément à la disposition du code sportif FFM dans les 15min après l'affichage des résultats. Le jury fera appliquer le règlement de la compétition concernée et prendra la décision qui s'impose en accord avec les règlements fédéraux.

Sanctions :

- Exclusion* : fumer dans les stands, couper ou sortir volontairement de la piste
- *Départ refusé* : machine non conforme avant l'épreuve, essais non effectué
- *2 tours de pénalité* : si mise en route non effectuée au départ par le pilote, démarrage à la poussette avant autorisation, non-respect du signal par un des commissaires, vitesse excessive dans le parc coureur, assistance dans la zone de relai.

Tout pilote qui ne respecte pas le tracé sans autorisation sera pénalisé

Prix et coupes :

Une coupe aux 3 premiers SCRATCH DUO ELITE
Une coupe aux 3 premiers SCRATCH SOLO ELITE
Une coupe aux 3 premiers SCRATCH DUO
Une coupe aux 3 premiers SCRATCH SOLO
Une coupe aux 3 premiers VETERAN DUO
Une coupe au premier VETERAN SOLO
Une coupe aux 3 premiers Licence à la Journée DUO
Une coupe au premier Licence à la Journée SOLO
Une coupe au 3 premières Féminine DUO
Une coupe à la première féminine SOLO
Une coupe aux 3 premiers JUNIOR DUO
Une coupe aux premiers JUNIOR solo
Une coupe aux 3 premiers 50cm3

Sécurité :

Seront présents un médecin, une équipe de secourisme (12 personnes) , une ambulances médicalisé de la sécurité civile + 1 ambulance « blanche », téléphones portables, extincteurs et Commissaires de piste en nombre suffisant.

Officiels :

Directeur de course :

Commissaires sportif : BINETRUY Nicolas ; GROLEVIN Olivier,

Commissaires de piste : en nombre suffisant

Commissaire technique : FERRAND Jean Sébastien

Organisateur technique : M CHANGENET laurent

LE MOTO CLUB SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LES HORAIRES EN CAS D'INTEMPERIES OU CAS DE FORCE MAJEURE.

VISA DU MOTO CLUB

VISA LIGUE

VISA FFM

TEAM ENDURO PASSION
Chez MAGINOT MOTO
Parc du Chêne Saint-Amand
52100 SAINT-DIZIER
03 25 94 62 69